



Ecole Maternelle
62 rue Principale
67240 GRIES

Conseil d'école

Jeudi 25 juin 2026

Ouverture de séance

Présents :

- **Représentants de la mairie :** M. HOFFSTETTER, Maire de Gries, Mme ANTHONY, adjointe.
- **Représentants des parents d'élèves :** M. BARTHEL, Mme FAULLIMMEL, Mme FAULLUMEL
- **Enseignantes :** Mme KRESS, Mme PHILIBERT-DIT-JAIME, M. UTTARD, Mme WURSTER
- **Directrice :** Mme BONNET
- **Atsem :** Mme LITSCHGY, Mme PETER

Excusés : M.Eby, Mme Journot, Mme Keller, Mme Riffart, Mme Sévilla

Secrétaire de séance: Mme FAULLUMEL

I. Questions à la mairie

Remerciements: L'équipe pédagogique remercie la mairie et les employés communaux pour leur disponibilité, leur réactivité tout au long de l'année, tant pour les travaux réalisés que pour l'organisation des différents événements de l'école, notamment les mini-olympiades.

- **Canicule :** au vu des fortes chaleurs de ces derniers jours, ne pensez-vous pas qu'il faudrait prévoir une rénovation de l'école (isolation, climatisation, végétalisation de la cour...) ? Pourriez-vous nous fournir des ventilateurs ?
 - *Réponse de la mairie : Au vu de la configuration et de l'ancienneté de l'école, la pose d'une climatisation serait l'option la plus efficace. Malheureusement, à l'heure actuelle, la commune ne peut pas prendre en charge ces travaux qui représente un budget conséquent. Une réflexion sera engagée sur cette problématique. Une nouvelle école n'est pas à l'ordre du jour.*
- **Questions relatives au futur déménagement :** enlèvement de l'algéco, travaux dans la nouvelle salle de motricité et de sieste, déménagement du matériel.
 - *Réponse de la mairie : le périscolaire ouvrira à la rentrée, le 1^{er} septembre 2026. Le modulaire sera enlevé le 20/07. En accord avec les employés communaux, voici les travaux prévus : La cuisine sera enlevée début juillet, le matériel du péri et de l'algéco seront stockés dans l'école en attendant la réalisation des travaux. Au cours du mois de juillet, le péri redevient une salle de motricité et une salle de sieste : cloisons du bureau enlevées, bancs et crochets du péri enlevés, ajout d'une cloison pour cacher les tuyaux de désenfumage, ajout de films occultants sur les vitres du plafond et les vitres donnant sur les salles de musique afin d'obscurcir la pièce. Des étagères seront installées dans la cuisine pour stocker le matériel de motricité et les lits.*
 - *Concernant le stationnement aux abords du périscolaire, la mairie précise que les usagers peuvent se garer sur les 2 parkings limitrophes (annexe, poste) ainsi que sur le parking de l'école, mais l'enceinte de la Cour de Mots reste piétonne.*

Toilettes : Quand auront lieu l'installation des cloisons aux toilettes ?

- *Des cabines et cloisons seront installées dans les 2 toilettes cet été.*

Eclairage dans le grand couloir : un devis a été réalisé. Les lampes seront remplacées par des leds. Les travaux pourront avoir lieu cet été si le devis est signé.

○ **Questions relatives aux ATSEM**

- **Contrat d'apprentissage Petite Enfance** : Une nouvelle apprentie Salomé HUSS-FAULLUMEL sera en doublon les premiers mois avec sa tutrice Mme LITSCHGI
- **3ème ATSEM** : Le contrat de l'intérimaire actuelle Julia VIVENOT est renouvelé à la rentrée prochaine.
- **Ecole élémentaire** : L'école élémentaire a demandé à bénéficier d'une Atsem plusieurs fois par jour, nous essayerons d'établir un planning de répartition des Atsems sur les 5 classes sans que cela impacte leur investissement dans les autres classes.

II. **Bilan du 3ème trimestre 2025-2026**

- **Cycle alsacien** : le cycle d'initiation à l'alsacien (06/01 au 10/02) s'est terminé lundi 9 mars par un petit spectacle de réinvestissement des apprentissages présentés par les Moyens et les Grands aux élèves de Petite Section dans la salle de l'annexe de la mairie.
- **Cycle Musique** : les 4 classes ont bénéficié de 10 séances d'éveil musical du mardi 3 mars au mardi 19 mai : les élèves ont cette année découvert le beatbox, quelques instruments à percussion comme le handpan, le djembé ou la batterie et le looper, avec lequel ils ont pu créer des petites chansons improvisées.
- **Bibliothèque** : une fois par semaine, à tour de rôle dans les 4 classes. L'année prochaine, malgré l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, l'accès des maternelles sera restreint à une visite par trimestre.

Avis de l'école : L'équipe pédagogique regrette cette mesure et souhaite que l'accès des élèves à la bibliothèque soit plus régulier (mensuel) afin de pouvoir créer un véritable lien avec le lieu et avec les livres pour les enfants. Un accès moins encadré par le personnel de la bibliothèque pourrait être une solution intermédiaire.

- **Fête des parents** : Dimanche 13 juin : Les enfants ont préparé un cadeau commun pour les deux parents.
- **Sécurité et prévention routière** : jeudi 21 mai : 3^{ème} séance : les enfants ont été mis en situation : ils se sont déplacés à pied et à vélo dans la cour de récréation et se sont comportés en piétons et en cyclistes, respectant ainsi les règles et les panneaux de signalisation.
- **Mini-Olympiades** : Vendredi 19 juin : Les élèves se sont rencontrés autour de 6 activités sportives : Lancer loin, lancer précis, courir vite, courir et franchir, sauter loin, sauter haut. Le goûter a été pris en charge par l'école. Les épreuves ont eu lieu sur une partie du terrain de football, plus ombragé que le terrain de tennis.
- **La sortie de fin d'année**, prévue le 23 juin à la Volerie des Aigles de KINTZHEIM a été annulée pour cause de canicule. La décision a été annoncée le 19 juin sur KLASSLY. La participation des familles a été remboursée dans la semaine. Les autocars, pris en charge par la commune, ont également été annulés.
- **Sécurité** : Un exercice d'alerte incendie a été effectué de manière inopinée le 8 juin. Toute l'école est sortie sans encombre et s'est regroupée au point de rassemblement près de l'église.

III. Rentrée 2026

I. Inscription des nouveaux élèves

- ⇒ Une réunion de présentation de l'école a été effectuée le 16 janvier.
- ⇒ Les parents des futurs PS ont été reçus les vendredis 6 mars et 13 mars par créneau de 20-30 minutes pour l'inscription de leurs enfants.

II. Répartition des élèves dans les classes

Actuellement: 102

	MONOLINGUES					BILINGUES			
	PS	MS	GS	Sortie		PS	MS	GS	Sortie
	21	28	6	13 GS - 11 CP		6	18	15	14 CP
TOTAL	55				TOTAL	39			
1 classe de PS MS GS monolingue à 28 élèves 10 PS / 12 MS / 6 GS					1 classe de 18 MS bilingue				
1 classe de PS MS monolingue à 27 élèves 11 PS / 16 MS					1 classe de 21 PS GS bilingue				

❖ Sieste: 18 élèves devraient être accueillis à la sieste à la rentrée 2026

❖ L'équipe enseignante :

Mme KRESS et Mme PHILIBERT DIT JAIME se partageront les deux classes bilingues.

Mme BONNET sera chargée de la classe PS-MS monolingue.

M.UTTARD, nommé directeur de l'école de DRUSENHEIM sera remplacé par Mme Lucie JARRY.

Mme WURSTER remplacera Mme BONNET le lundi, jour de décharge de direction.

❖ Inscription des CP et GS monolingues à l'école élémentaire :

Classe de GS – CP monolingue

Pour réduire l'effectif des monolingues, la classe enfantine de GS-CP sera réouverte l'année prochaine : 13 GS monolingues poursuivront leur scolarité dans la classe de GS-CP à l'école élémentaire. Les enfants ont été choisis selon leur date de naissance.

Pour effectuer leur inscription

- Une feuille de renseignements ainsi la notice expliquant la procédure d'inscription en Grande Section monolingue et au CP ont été distribuées.
- Les parents ont été reçus par la directrice de l'école élémentaire Mme DEGENEVE.

❖ Visite de l'école élémentaire :

- Visite de la classe de CP bilingue : Lundi 29 juin à 13h30
- Visite de la classe de CP monolingue : Lundi 29 juin à 14h45
- Visite de la classe de GS monolingue : jeudi 2 juillet à 14h45

III. Visite de l'école maternelle (pour les nouveaux inscrits)

Une visite de l'école maternelle sera organisée lundi 29 juin, mardi 30 juin, et jeudi 2 juillet à 16h15 et à 16h45 sur rendez-vous.

- Les parents ont choisi leur créneau lors de l'inscription de leur enfant
- On effectuera une visite globale de l'école.
- Il sera remis certains documents aux familles (répartition par classe - liste de fournitures...)

IV. Questions de représentants de parents d'élèves

- I. **Chrome, qualité de l'eau et école.** En début d'année scolaire, il a été indiqué que les gourdes n'étaient pas nécessaires et pouvaient compliquer l'organisation. Dans le contexte actuel, certaines familles souhaitent néanmoins que leur enfant boive l'eau qu'elles apportent de la maison. Quel est aujourd'hui le positionnement de l'école sur ce point ? Les élèves peuvent-ils apporter une gourde personnelle remplie à domicile et dans quelles conditions pratiques ? Utilisation, rangement.

Réponse de la mairie : Le chrome VI vient des eaux souterraines, sans lien avec l'eau potable fournie à la commune. L'eau de la commune est saine, exempte de pesticide, provenant de bassins en amont. Si la commune venait à être touchée, l'ARS et la sécurité civile prendraient le relais et mettraient à disposition des bouteilles d'eau. Ce n'est pas du ressort communal.

Réponse de l'école :

- L'eau distribuée à l'école est reconnue comme potable et propre à la consommation. Il n'y a donc pas de raison de modifier le fonctionnement actuel.
- La gestion des modalités de distribution de l'eau relève du fonctionnement de chaque classe et de chaque enseignant. En cas de particularité, il faut voir directement avec l'enseignant.

- II. **Vigipirate, urgence attentat, entrée des parents.** Concernant le dispositif Vigipirate, urgence attentat, pouvez-vous préciser si le niveau d'alerte actuel permet à nouveau aux parents d'entrer dans l'école avec leurs enfants pour la rentrée de septembre ? Si oui, jusqu'à quel âge ? Jusqu'à quel moment de l'année sera-t-il possible et selon quelles modalités ?

Réponse de l'école :

Actuellement, le plan Vigipirate reste au niveau « Urgence attentat ». Les consignes nationales nous demandent donc de limiter les accès à l'école et de maintenir une vigilance renforcée.

Par ailleurs, la configuration de notre école, avec des espaces de circulation étroits, ne permet pas d'accueillir quotidiennement un grand nombre de parents dans de bonnes conditions de sécurité. Il n'est donc pas prévu que les parents accompagnent leur enfant jusqu'à la classe tout au long de l'année.

Toutefois, afin de faciliter la rentrée scolaire, une dérogation sera mise en place pendant les deux premières semaines de septembre : un seul parent pourra accompagner son enfant le matin, l'aider à passer aux toilettes et l'accompagner jusqu'à sa classe. À l'issue de ces deux semaines, l'organisation habituelle reprendra, les enfants seront déposés à la porte.

Si les consignes nationales évoluent, nous réexaminerons cette question et en informerons les familles.

- III. **Propos dégradants entre élèves :** Quel est aujourd'hui le protocole de l'école lorsqu'un élève tient des propos dégradants envers un autre ? (Signalement, discussion, information des familles)

Réponse de l'école :

Lorsqu'un élève tient des propos blessants ou irrespectueux envers un autre enfant, l'équipe éducative intervient immédiatement pour faire cesser la situation et rappeler les règles de respect. Chaque situation est écoutée et analysée afin de comprendre les faits, d'informer les familles concernées si nécessaire

L'école s'appuie sur les recommandations de l'Éducation nationale et sur le programme pHARe pour prévenir et traiter ces situations. En maternelle, les équipes sont généralement prudentes avec le terme « harcèlement » car les très jeunes enfants sont encore en phase d'apprentissage des règles sociales.

Nous accordons une attention particulière à l'apprentissage du respect, de l'empathie et du vivre-ensemble.

Aucun comportement de ce type n'est banalisé. Lorsque les faits se répètent ou sont préoccupants, l'école renforce son accompagnement en lien avec les familles afin de garantir le bien-être et la sécurité de chaque enfant.

Les mesures susceptibles d'être mises en œuvre sont appréciées au cas par cas.

Jeux et organisation en récréation : Serait-il possible d'envisager davantage de jeux ou d'aménagements pour les récréations ? jeux de ballons encadrés, marelles, cordes à sauter, jeux de société pour l'intérieur des jours de pluie, etc., afin de canaliser les conflits et d'améliorer le climat dans la cour ?

Réponse de l'école :

Pour canaliser les enfants, l'école a mis en place (depuis l'année dernière) des espaces de jeux dans la cour : dinette, bacs à sable, petites voitures, fleurs de dessin, engins de chantier, vélos, marelle.

Ces aménagements permettent aux enfants de jouer, de se détendre et de bien vivre ensemble.

Quant aux propositions de nouveaux jeux :

- *Les jeux de société et jeux de ballons nécessitent un apprentissage et une surveillance accrue. Ce n'est pas le rôle d'une récréation (moment de détente et de socialisation).*
- *La corde à sauter peut poser des difficultés en matière de sécurité.*

Les choix concernant les jeux et l'organisation des récréations relèvent de l'équipe pédagogique.

Surveillance de la cour : Pourriez-vous expliquer comment est organisée la surveillance de la cour pendant les récréations ? Nombre d'adultes, répartition des zones, rotations, afin de limiter au maximum les angles morts.

Réponse de l'école :

La surveillance des récréations est organisée de manière à assurer une présence adulte sur l'ensemble des espaces de la cour et à limiter autant que possible les zones moins visibles.

Le matin, trois enseignants sont présents. Ils se répartissent dans les différents espaces et se déplacent régulièrement pour garder un œil sur toute la cour. L'après-midi, le nombre d'élèves étant plus faible, la surveillance est assurée par deux enseignants. Un planning de rotation est également mis en place entre les enseignants.

L'équipe reste attentive à cette organisation afin d'assurer la sécurité des enfants et de maintenir un climat serein pendant les récréations.

Repérer un enfant en pleurs ou qui se sent mal : Des parents nous rapportent que leurs enfants disent avoir pleuré ou s'être sentis mal en récréation. Comment les adultes s'organisent-ils pour repérer un enfant isolé ou en pleurs dans un coin de la cour et s'assurer qu'il soit rapidement pris en charge ?

Réponse de l'école :

Malgré la vigilance des surveillants, il peut arriver qu'un enfant vive un moment difficile sans que l'adulte le repère immédiatement. Ces situations font partie de la vie de l'école et sont prises en charge immédiatement par les adultes lorsqu'elles sont repérées. Un enfant peut aussi s'isoler volontairement pour se reposer ou être au calme de l'agitation de la cour. Cependant lorsqu'une famille s'inquiète, il est important d'en parler directement avec l'enseignant ou la direction. Chaque situation est différente et mérite un échange personnalisé.

Où en est le **projet de banderoles** des primaires évoqué précédemment et comment envisagez-vous d'y associer les élèves et les parents pour qu'elle soit réellement utilisée au quotidien ?

Réponse de la mairie : Ces questions pourront être évoquées au conseil municipal des enfants ou avec l'école élémentaire.

Rendez-vous pédagogiques annuels : Serait-il possible d'envisager de proposer, comme ce fut le cas cette année, des rendez-vous pour les parents via l'application KLASSLY de manière systématique chaque année, qui avait eu du succès dans une des classes ?

Réponse de l'école :

L'organisation des rencontres avec les familles relève de chaque enseignant. Les modalités peuvent donc varier d'une classe à l'autre en fonction des besoins et du fonctionnement choisi. Cependant chaque enseignant reste attentif au dialogue avec les familles et propose des rencontres lorsque cela est nécessaire. Ce format de rendez-vous ne peut donc être décidé en conseil d'école.

Mme BONNET

Pour l'équipe pédagogique



Pour les parents représentants des parents d'élèves